



AVIS A LA POPULATION **COLLECTE DES ENCOMBRANTS:**

Nous vous informons que la **collecte des encombrants** pour l'année **2026** aura lieu le :

Mercredi 21 Janvier 2026 : Tout venant de type bois ou plastique
(Matelas, armoire, commode, téléviseur, aspirateur ...)

Mercredi 18 Février 2026: Ferraille (Lave linge, lave vaisselle, réfrigérateur, cuisinière, sommier métallique...)

Mercredi 18 Mars 2026: Tout venant

Mercredi 15 Avril 2026 : Ferraille

Mercredi 13 Mai 2026 : Tout venant

Mercredi 10 Juin 2026 : Ferraille

Mercredi 22 Juillet 2026 : Tout venant

Mercredi 19 Aout 2026 : Ferraille

Mercredi 16 Septembre 2026 : Tout venant

Mercredi 14 Octobre 2026 : Ferraille

Mercredi 18 Novembre 2026 : Tout venant

Mercredi 16 Décembre 2026 : Ferraille

Ce service est destiné aux personnes qui sont dans l'impossibilité matérielle de les acheminer à une déchetterie (à Saint-Martin de Villeréglan) Une inscription au Secrétariat de Mairie est obligatoire (de préférence une semaine avant).

Les encombrants devront être préalablement entreposés à l'extérieur, la veille, et prêts à charger.

Les encombrants doivent être démontés afin que chaque élément ne dépasse pas 25 kg.

Les déchets non concernés par la collecte :

Les objets de petite taille pouvant être facilement déposés dans un bac à ordures ménagères ;

Les matériels à déposer en déchetterie : gravats, lavabos, déchets verts, pots de peinture et autres produits toxiques, pneus, vêtements, etc...

Les emballages recyclables et les ordures ménagères.